

IIRC'INFO est la lettre des nouveautés en ligne des sites et blogs de la Chaire d'excellence *Gestion du conflit et de l'après-conflit* et de l'*Institut international de recherche sur la confluctualité* (IIRC)



Focus

Les procès de terrorisme. Programme de recherche

En raison de la situation internationale hautement conflictuelle et de la conduite de différents programmes de recherches, les membres de l'Institut international de recherche sur la confluctualité n'ont cessé d'être sollicités pour des mises au point qui se sont avérées souvent nécessaires ... mais aussi pour la remise de rapports et d'expertises en particulier dans le cadre du programme de recherche sur les procès de terrorisme en Europe et, pour l'heure, particulièrement en France, pays dans lequel va se terminer à la fin du mois le procès V13.



Sur ce dernier programme, je tiens en tant que directeur de l'IIRC, porteur du projet en association avec l'Association française pour l'histoire de la justice, le CUREJ (université de Rouen) et les Archives nationales à remercier tous ceux qui au fil des mois se sont associés à cette immense tâche de recueil d'archives, de témoi-

gnages, d'observations du procès -- les étudiants de l'équipe ProMeTe -- de préparation et de traitement des données -- la Bibliothèque nationale de France, l'institut international de l'audio-visuel -- et les premiers groupes de traitement de l'information de ces téraoctets de données -- les équipes de sémioticiens et de linguistes des universités de Limoges (CeReS) et de Cergy-Pontoise, ainsi que leur partenaire italien (université de Gènes) -- mais aussi les informaticiens et les techniciens sans qui tout cela ne serait pas possible.

Un grand merci aussi à nos correspondants dans les différents pays qui sont aussi concernés par ce projet de recherche en particulier en Belgique et en Espagne ainsi qu'à tous les stagiaires passés dans le laboratoire et qui depuis des mois ont dépouillé les milliers de « papiers » et écrits de toutes sortes en différentes langues pour comprendre la réception des procès dans les opinions publiques mais aussi la pérennité ou non de la mémoire de ces procès ainsi que les marqueurs mémoriels mis en place ou en genèse.

Merci aussi à tous les magistrats, avocats, juristes qui ont bien voulu nous écouter, nous entendre et nous éclairer. J'adresse aussi mes remerciements aux différents dépôts d'archives départementales et municipales qui sont en train de mettre à notre disposition tous les éléments des mémoriaux éphémères mis en place immédiatement à l'issue des attentats.

Les premiers résultats de nos recherches vont se concrétiser à l'automne autour d'une série de grandes manifestations -- expositions, colloques, rencontres, séminaires -- sur la thématique *Justices en archives* qui permettra aussi la mise en ligne d'important corpus de données.



Crédits : Benoit Peyrucq pour le projet GIP

Contact :

Pascal Plas

Fondation partenariale - Université de Limoges
Directeur de la Chaire d'excellence *Gestion du conflit et de l'après-conflit*
Endowed Chair in Conflict Management and Post-conflict Cultures
Directeur de l'Institut international de recherche sur la confluctualité

Faculté de droit et des sciences économiques de Limoges
5 rue Félix Éboué - BP 3127 - 87 031 Limoges Cedex

Tél : 05 55 14 92 34 - 06 45 82 72 99

Email : pascal.plas@unilim.fr

Web : <https://www.unilim.fr/iirco/>

Blog : <http://jupit.hypotheses.org>

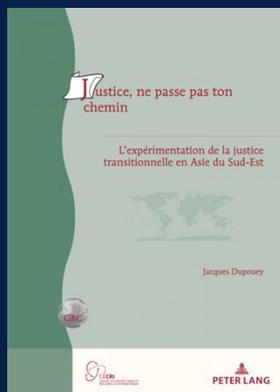
Facebook : <https://www.facebook.com/iirco/>

Twitter : [IIRCO@IIRCO JPIT](https://twitter.com/IIRCO_JPIT)

IIRC
Institut International de
recherche sur la confluctualité

A lire

Jacques DUPOUEY, *Justice, ne passe pas ton chemin. L'expérimentation de la justice transitionnelle en Asie du sud est*, Peter Lang, 2022..



« Cet ouvrage analyse l'approche régionale des pays d'Asie du Sud-Est pour faire face aux situations d'extrême violence en masse, notamment leur utilisation du R2P, et s'appuie sur l'étude de cas plus ou moins bien connus en Occident d'expérimentation de la justice transitionnelle : le génocide/politicide indonésien des années 1965-68, le génocide des Khmers rouges au Cambodge des années 1975-79, la guerre anti-drogue depuis 2016 du président philippin Rodrigo Duterte et la discrimination et l'épuration depuis 2007 des membres de la minorité musulmane des Rohingyas par la junte militaire birmane. Ce livre offre ainsi une vision multidisciplinaire (droit, géopolitique et histoire) précieuse pour la bonne compréhension des conflits évoqués. »

Publications



Sandrine LEFRANC, *Comment sortir de la violence. Enjeux et limites de la justice transitionnelle*, Paris, CNRS édition, 2022, 28 euros (Disponible en numérique).

Il était temps, tant on parle de cette forme de justice comme d'une sorte de panacée par rapport à la « justice classique », internationale en particulier, qu'il y ait enfin une expertise scientifique ; c'est ce qu'est « cette enquête de vaste ampleur [qui] retrace l'émergence et l'essor de la justice transitionnelle, analyse les trajectoires de ses acteurs, scrute les écarts entre les déclarations morales consensuelles et les mises en œuvre concrètes, de l'Argentine à l'Afrique du Sud, du Pérou au Rwanda [et qui] en interrogeant ses différents pré-supposés comme ses résultats concrets (...) déjoue nombre d'évidences et ouvre la voie vers une réflexion renouvelée sur les modalités de sortie de la violence et les déterminants de la paix ».

L'enjeu est de taille en effet, comme le précise l'auteure : « la justice transitionnelle désigne l'art de pacifier des sociétés

au lendemain de périodes violentes – qu'il s'agisse de dictature, de guerres civiles, voire de génocides. Organisations internationales et conseillers des gouvernements l'ont élaborée à partir des années 1990. Poursuites pénales, dialogues, enquêtes et débats publics organisés par des commissions de vérité pour établir la réalité des exactions, réparations matérielles ou symboliques aux victimes, réformes du système judiciaire et des services de sécurité : il s'agit d'abord de rompre avec le passé. Les promoteurs de ces initiatives entreprennent aussi de « guérir » des sociétés perçues comme malades et d'offrir une reconnaissance à des victimes traumatisées. Ils entendent former pour l'avenir des individus apaisés et tolérants susceptibles d'assurer la paix ».

Sandrine Lefranc rappelle que « d'aucuns voient dans le développement important de ces diverses démarches une extension continue des droits humains et une contribution décisive à la fabrication de paix justes, mais elle pose un certain nombre de questions quant au fait que la violence ne peut peut-être pas « être assimilée à une maladie », s'interroge sur le fait de savoir si à l'issue de « ces dispositifs d'apaisement, les criminels politiques sont vraiment punis ? » et termine en posant une question essentielle : « que sait-on, au juste, de ce que veulent les victimes de violences politiques ? »

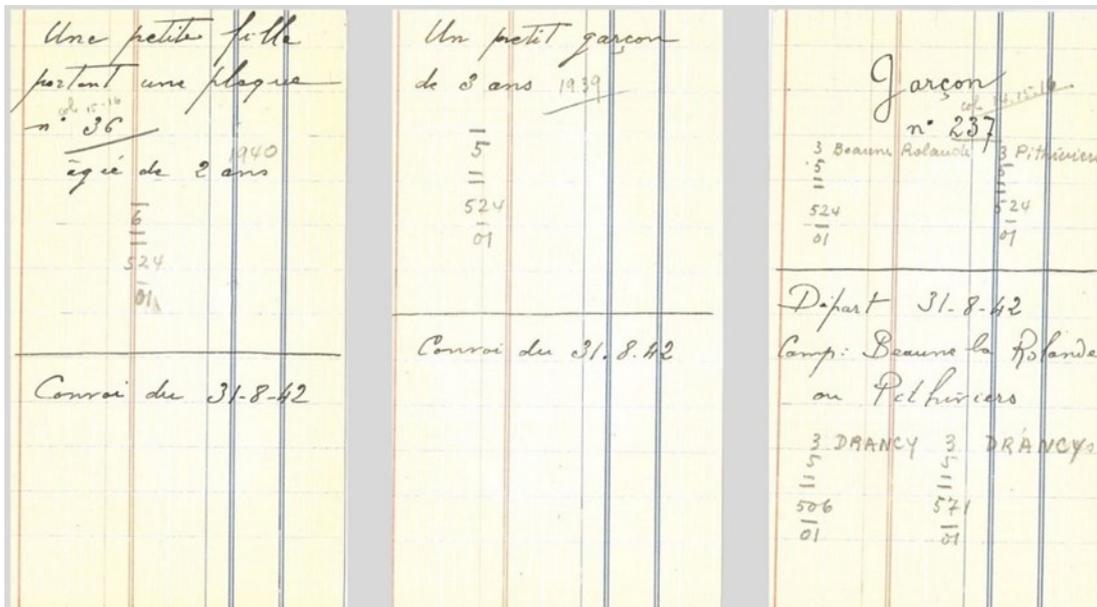
Un beau livre, dense et riche de sens qui se divise en 5 parties : « Vivre ensemble, est ce bien ce que nous faisons ? Démocratiser mais sans ébranler l'Etat. Une justice pour les victimes mais que veulent au juste les victimes ? La justice transitionnelle, entre pax americana et justice alternative. That's politics ! La justice transitionnelle, un art du compromis. » De nombreux tableaux et illustrations étayent cette remarquable analyse très dense mais dans laquelle on peut entrer facilement grâce à une indexation fort utile.

Sandrine Lefranc est directrice de recherche au CNRS (Centre d'études européennes et de politique comparée, Sciences Po Paris), spécialiste des questions de justice et de mémoire collective ; elle a notamment publié, avec Sarah Gensburger – qui a participé il y a peu à un séminaire à l'Université de Limoges -- *À quoi servent les politiques de mémoire ?*, [en ligne](#)].

Sandrine Lefranc sera à Limoges à l'automne au séminaire de l'IIRCO .

Archives

Numérisation du fichier de Drancy et des listes du camp de Theresienstadt



Dans le cadre de son mandat, le CICR conserve des archives depuis sa création en 1863. Elles constituent la mémoire des activités du CICR, au même titre que celle des victimes des conflits armés et autres situations de violence. Depuis 1996, compte tenu de l'intérêt exceptionnel qu'elles représentent et dans un souci de transparence, le CICR a décidé d'ouvrir certaines de ses archives à la consultation publique.

En 2017, les nouvelles Règles d'accès aux archives du CICR ainsi que le Règlement intérieur - tous deux adoptés par l'Assemblée - prévoient la possibilité de mettre en ligne les séries d'archives numérisées du CICR après une période de 90 ans, avec possibilité de réduire cette période à 70 ans.

Les *Arolsen Archives* (anciennement SIR, Service International de Recherches) ont demandé la possibilité de numériser les archives du CICR relatives au camp d'internement français de Drancy. Les fiches avaient été transmises au CICR par la Croix-Rouge française entre juillet et septembre 1943. Elles contiennent l'identité des détenus (allemands, autrichiens, belges, bulgares, français, grecs, hongrois, luxembourgeois, polonais, roumains, russes, tchécoslovaques et turcs) qui ont quitté le camp de Drancy entre juillet et novembre 1942.

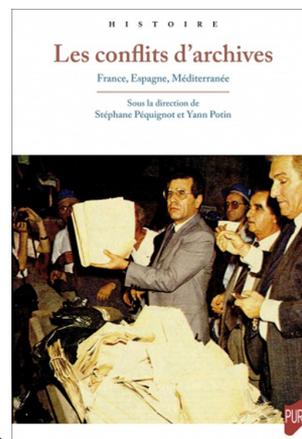
Les *Arolsen Archives* souhaitent également numériser les listes nominatives du camp de Theresienstadt. Ces listes ont été transmises par le délégué du CICR Paul Dunant suite à sa mission à Theresienstadt en mai 1945.

Le CICR a décidé de répondre positivement à l'initiative d'*Arolsen* pour la mise en ligne de ces archives.

Stéphane PÉQUIGNOT et Yann POTIN (dir.), *Les conflits d'archives. France, Espagne, Méditerranée*, Rennes (PUR), 2022.

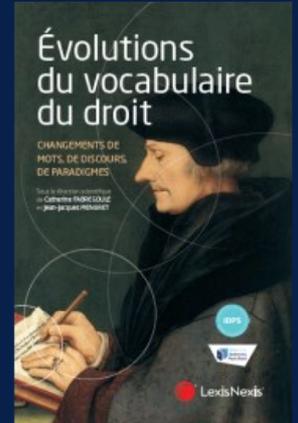
« Les archives ont suscité et suscitent encore de très nombreux conflits. Mais quelles en sont les circonstances et les raisons ? Quels acteurs prennent part aux disputes autour des archives ? Sous quelles formes et avec quels effets ? Fruit du programme « Conflits d'archives », ce livre propose une approche comparatiste, diachronique et pluridisciplinaire des processus conflictuels envisagés dans leurs diverses dimensions : politique, juridique, sociale, symbolique et mémorielle. »

La photographie de la couverture représente la destruction en public des archives de la police politique grecque, à Athènes, le 30 août 1989, en application de la loi sur la levée des conséquences de la Guerre civile 44-49. © Sakis Papadopoulos.



A lire

Catherine FABRE-GOULE et Jean-Jacques MEYNUDET, dir., *Évolutions du vocabulaire du droit - Changements de mots, de discours, de paradigmes*, Paris (LexisNexis), 2021.



Des universitaires et des praticiens, français et étrangers, de différentes disciplines (droit public, droit privé, histoire du droit, langues), se sont confrontés aux mots du droit, pour faire naître une réflexion originale sur les évolutions les plus récentes de la matière juridique et donc de notre société.



Olivier DE FROUVILLE et Sébastien TOUZÉ dir., *70 ans après l'adoption des Conventions de Genève : le droit international humanitaire confronté à de nouveaux défis ?*, Paris (Pedone), 2022.

Actes du colloque international sur les nouveaux défis du droit international humanitaire.



Henri François d'Aguesseau. Magistrat, chancelier et législateur sous la direction de Isabelle Brancourt et Pascal Plas, Paris, Ed. Mare et Martin. (2022).

Cet ouvrage rassemble les communications présentées dans le cadre des colloques tenus à Paris et à Limoges à l'occasion du 350^e anniversaire de la naissance du chancelier. Textes de Sylvain Bloquet, Carine Jallamion, Emilie Leromain, Patrick Latour, Pascal Texier, John Rogister, Dominique Dalmas, Clémence Pau, Catherine Leconte, Caterina Zomer. Préface d'Antoine Meissonner, chef du département des archives, de la documentation et du patrimoine du ministère de la Justice.

Entretiens d'Aguesseau

les Entretiens d'Aguesseau vont publier, à l'automne aux PULIM les actes du dernier colloque consacré à *La justice face aux crises* [crise sanitaire, terrorisme, crises politiques] (3 tables rondes : Vivre les crises, présidée par Chantal Arens, Première Présidente de la Cour de cassation, S'adapter aux crises présidée par Pascal Plas, directeur de l'IiRCO, Apprendre des crises, présidée par Pierre Valleix président des Entretiens d'Aguesseau.

Activités de l'IiRCO / partenaires

Publications

Yann MOCAËR, ATER en droit privé et sciences criminelles, Université de Limoges – OMIJ, « Gravité et peine en droit international pénal : analyse de la jurisprudence du TPIY », *Revue de Science criminelle*, janvier-mars 2022, p. 9-39.

François Roux, « Le procès de Vladimir Poutine devant la CPI n'aura pas lieu... à moins que... », *Diplomat magazine*, 15 mai 2022, .

Antoine MÉGIE et Virginie SANSICO, *Des "terroristes" dans le prétoire : qualifier et punir la violence politique d'hier à aujourd'hui*, *Histoire @ Politique*, n° 45 (2021) .

Pascal Texier, « Percer le mur du silence ? À propos de la non-motivations des arrêts (France XVII^e-XVIII^e siècles) », *Conférences de la Cour de cassation*, Mar 14, 2022, .

Réseau de Recherche

Le projet commun e-C@NA (universités de Poitiers, La Rochelle, Limoges et Bordeaux), financé par la Région Nouvelle Aquitaine et consacré aux humanités numériques—corpus d'auteurs prend une nouvelle dimension par la mise en œuvre, grâce à la société NUMS, d'un portail de valorisation des travaux et données. L'IiRCO va prendre en charge la présentation des juristes-auteurs de la Région Nouvelle Aquitaine. Une interface conviviale permettra une consultation aisée de données jusqu'alors dispersées et de documents originaux numérisés.

L'IiRCO est aussi engagé dans le projet *Patrimoine numérique en Nouvelle Aquitaine* qui vient de recevoir l'approbation de la Région (réseau TCT : universités de Saragosse, Barcelone, Murcia, Santander et Alicante), universités de Pau, La Rochelle-Nantes, Bordeaux, Poitiers, Limoges.

Ce projet fédère et consolide une équipe de 27 chercheurs français et espagnols, pour créer « un espace de réflexion, d'échanges et de mutualisation sur le concept de patrimoine archivistique, propre à valoriser une marque patrimoniale euro-régionale (Nouvelle Aquitaine—Euskadi - Navarre). »

Signature d'une convention de recherche entre l'Institut catholique de Lille (C3RD), l'université de Limoges (OMIJ-IiRCO), et l'université du Rwanda (Kigali—Center for conflict management). Il s'agira de travailler sur le génocide, la paix, la sécurité, la reconstruction, la réconciliation dans une approche pluridisciplinaire, en partenariat avec d'autres institutions.

Colloque

Justices manifestes. L'enregistrement de la scène judiciaire (Moyen Âge - Époque moderne)

Colloque, 22 & 23 juin 2022, Archives nationales (site de Paris). [Programme.](#)

A noter l'intervention de Martine Sin Slima-Barru, responsable du Département de l'administration des données aux Archives nationales : « Mise en perspective : l'exposition « Filmer les procès » aux Archives nationales ».

À suivre

- Cour de cassation, AFHJ, cycle *La justice, les justiciables et le public*, 26 septembre 2022, « L'entrée des témoins et des victimes sur la scène judiciaire », par Jean-Paul JEAN et Annette WIEVIORKA.
- Palais de justice d'Angoulême, 23 juin 2022, 18h, conférence de Pascal Plas, « Les procès post-Seconde Guerre mondiale. De Nuremberg au procès Eichmann. », organisée par les archives départementales de la Charente.

